[**1.** **Rappel concernant Pierre Rose, ancien délégué régional** 1](#_Toc485813459)

[**2.** **Retour sur le dernier compte rendu Région et point AG & CA-FDCMPP** 2](#_Toc485813460)

[**a.** **Rapport financier** : 2](#_Toc485813461)

[**b.** **Retour sur les différentes commissions Nationales** 3](#_Toc485813462)

[**3.** **Retour sur le dernier compte-rendu de la commission régionale** 3](#_Toc485813463)

[**4.** **Journée d’étude avec M. Casagrande** 3](#_Toc485813464)

[Décisions : 4](#_Toc485813465)

[**5.** **Divers** 4](#_Toc485813466)

[ Partage de la réflexion en CA sur ce que pourrait proposer la Fédé à ses adhérents (Fond documentaire ; Personne ressource etc.) 4](#_Toc485813467)

[ Mise à jour adresse mail 4](#_Toc485813468)

[**6.** **Ateliers** 5](#_Toc485813469)

[ATELIER 1 : « Ce lieu où l’enfant peut prendre racine » 5](#_Toc485813470)

[Orthophonie en CMPP 5](#_Toc485813471)

[ATELIER 2 : **Délégués régionaux et représentation** 5](#_Toc485813472)

[ATELIER 3 : **Travail social en/ au CMPP** 6](#_Toc485813473)

[**Annexe 1** 7](#_Toc485813474)

**Prochaine rencontre :**

**Le vendredi 17 novembre 2017**

**De 10h30 à 16h30**

**Au CMPP APAJH Henri Wallon**

**181 rue JEAN JAURES - Amiens**

1. **Rappel concernant Pierre Rose, ancien délégué régional**

Dans le dernier compte-rendu était écrit :

« *Pierre ROSE, ancien délégué régional, est maintenant consultant FDCMPP auprès des CMPP*. »

Adrien Lefebvre précise qu’il reste à disposition auprès de l’ensemble des CMPP pour des conseils techniques, comme le passage en CPOM ou l’accueil d’interne en psychiatrie par exemple.

Adrien Lefebvre peut mettre en relation les CMPP et Pierre Rose.

1. **Retour sur le dernier compte rendu Région et point AG & CA-FDCMPP**

Lors de la dernière Assemblée Générale (A.G.), Patrick BELLAMICH, président de la FD défend la diversité et l « hétérogénéité » des CMPP dans leurs pratiques et leurs fonctionnements.

Lors de l’AG, des directeurs de CMPP décrivent une rencontre avec leur Agence Régionale de Santé et leur difficulté à faire entendre les spécificités de leurs CMPP. Selon eux, leurs interlocut~~e~~urs avaient du mal à différencier CMP/CMPP, secteur sanitaire et médico-social.

Cette expérience partagée en AG et lors de notre rencontre en région, nous invite à la plus grande vigilance dans nos rapports avec les tutelles. Avoir une personne ressource, un soutien en région permettrait de valoriser nos spécificités et nos différences.

Au niveau national, la fédération reste en lien avec les politiciens pour défendre nos valeurs, nos missions, nos fonctionnements :

* + Accès Direct
  + Non sectorisation
  + Non spécialisation – tout public
  1. **Rapport financier** :

Augmentation de 20€ de l’adhésion/CMPP et baisse de la cotisation pour les personnes physiques.

* La commission régionale évoque le projet Serafin PH. Si pour l’instant, les CMPP seraient « exclus » de la réforme, d’autres réformes pourraient venir modifier le financement de nos établissements.
  1. **Retour sur les différentes commissions Nationales**
     1. Autismes (en « stand-by »)- en annexe 1 : Document de présentation de la commission
     2. Orthophonistes : retour sur le débat en conseil d’administration concernant les prises en soin concomitante et les positions des Caisse Primaire d’ Assurance Maladie et leurs conséquences sur les consultants en CMPP.
     3. **Retour sur le dernier compte-rendu de la commission régionale**

Remarque de Pierre Fichet :

« *Pierre FICHET propose de s’inviter dans chaque équipe de CMPP  afin de pouvoir se rencontrer et échanger sur nos pratiques.*"

Pierre Fichet propose que les différents CMPP de la région s’invitent réciproquement pour parler du travail des uns et des autres sous forme de conférences cliniques ou autre. Ainsi si une équipe ou un salarié de CMPP pourrait présenter une situation ou une réflexion à d’autres CMPP. Il serait par exemple bienvenu aux "Je dis " du CMPP de la somme.

* + 1. **Journée d’étude avec M. Casagrande**

Jean Sibeud, à l’initiative de cette proposition et en contact avec M.Casagrande demande à la commission les informations suivantes :

* De définir une date
* De définir le public
* De définir les thèmes que nous souhaiterions aborder

Nous rappelons que cette initiative répond à la remarque sur le cout des journées d’études nationales. Ce type de journée permettrait à moindre cout de réunir plus de praticiens.

# Décisions :

1. La journée sera organisée à Amiens qui géographiquement se trouve le lieu le plus accessible.
2. Pierre Fichet animera une commission scientifique avec ses collègues Amiénois.
3. Adrien Lefebvre interrogera la commission par mail (Doodle) pour arrêter une date et recueillir les thèmes sur lesquelles nous souhaiterions avoir des réponses.
4. Adrien Lefebvre contactera la FDCMPP pour demander un soutien financier, une avance pour faciliter l’organisation de cette journée.
   * 1. **Divers**

* Partage de la réflexion en CA sur ce que pourrait proposer la Fédé à ses adhérents (Fond documentaire ; Personne ressource etc.)
* Mise à jour adresse mail
  + 1. **Ateliers**

## ATELIER 1 : « Ce lieu où l’enfant peut prendre racine »

## Orthophonie en CMPP

**Animé par Patrick Vanuxeem, Véronique Baudoux, Véronique Chapoy, Camille Basquiast**

**25000 orthophonistes en France dont 80%en libéral, 12% en institutions et 8% en milieu hospitalier**

* Place de la psychanalyse  dans la pratique? Pas vraiment car tous les orthos exerçant en CMPP ne sont pas forcément en référence avec la psychanalyse.
* Spécificité = le travail en équipe ! Ce travail nous permet de pouvoir sortir le patient du « diagnostic » posé par l’enseignant. L’articulation du travail que l’on fait et du travail psychique de l’enfant.
* Il faut que l’institution soit ouverte pour pouvoir entendre le discours de la personne au sein de l’équipe et donc il faut soutenir cette spécificité de la PEC en CMPP plutôt qu’en libéral
* L’Education Nationale semble penser que l’orthophonie va pallier les manques de l’EN, des enseignants spécialisés, ortho = super enseignant, genre expert
* Les sollicitations des médecins scolaires sont de plus en plus nombreuses pour les bilans, des poses de diagnostics
* Faire attention à ne pas tomber dans « le piège » de la demande des médecins scolaires de bilans normés car nous avons toujours le choix de notre pratique et donc de nos bilans
* Conventions avec des orthos en libéral = mort des orthos en CMPP ?
* Comment faire connaître notre particularité de PEC ? Mettre en avant également l’institutionnel, comment l’institution va penser, faire circuler la parole, comment cette parole est retransmise à l’enfant ?
* « Entre langue et parole » livre édité par la FOF intéressant
* Proposition de faire un travail écrit, une vignette clinique, l’institution pour la prochaine rencontre.

ATELIER 2 : **Délégués régionaux et représentation**

**Animé par Patricia Wartelle, Cécile Quina, Jean Sibeud**

Les AS pourraient justement assister aux réunions avec l’ARS mais difficultés entre « savoir dire » et « savoir-faire » Questions de l’organisation, des plateformes autisme, intégration dans le maillage du PÔLE DE PRESTATIONS EXTERNALISEES, personnes pressenties : C. GALLOIS, J. SIBEUD, P. WARTELLE

ATELIER 3 : **Travail social en/ au CMPP**

**Animé par Adrien Lefebvre, Stéphanie Lefèvre**

Confrontations des Pratiques

Il apparait des différences importantes dans les discussions.

Il ressort que le service social a une place particulière au sein d’un CMPP

* Seul travailleur social dans l’institution
* Nécessité de travailler avec toute l’équipe
* Missions spécifiques au carrefour du soin et du social

La place et la pratique de l’Assistant de Service Social diffèrent en fonction des représentations et des fonctionnements d’une équipe

Les participants regrettent qu’il n’y ait pas eu plus de praticiens thérapeutes ou rééducateurs lors de cet atelier alors que les A.S.S. en CMPP sont à l’interface des familles, des praticiens et de la clinique.

**Compte rendu rédigé par Virginie Vannesche et Adrien Lefebvre**

**Annexe 1**

**Dans le cadre de la FDCMPP et suite au C.A. du 6.01.17, décision de la création du groupe de travail «  autisme et CMPP».**

**1er Préalable**: les groupes de travail créés au sein du C.A., sont une force de propositions mais n’ont pas de pouvoir décisionnel, doivent faire le lien et se référer régulièrement à la fédération.

Ce dernier point, me paraît important car il est nécessaire de situer la réflexion au sein de ces groupes en référence à la fédération, et ce pour une meilleure reconnaissance des CMPP vers un positionnement le plus cohérent possible.

**2ème préalable**: il s’agit d’articuler de manière générale, les pratiques diverses de l’ensemble des CMPP avec le contexte sociétal actuel et politique.

Ce groupe de travail « autisme et CMPP » est plus particulièrement concerné même si nous retrouvons cet enjeu dans la plupart des autres sujets que nous avons pu aborder lors de notre dernier C.A.

**En tant que coordinatrice de ce nouveau groupe**, je vais d’une part, présenter les personnes qui se sont désignées pour la composer et d’autre part, tenter de cerner les objectifs de cette commission. Et je demanderai aux membres du bureau de bien vouloir avaliser ces objectifs.

**Le groupe est composé des membres suivants** : Richard Horowitz, François Soumille, Jean-Noël Trouve, Jean-Luc Pflegier, Pascal Bernard, Dominique Tourres, Denise Wohl.

**Nos objectifs** : il s’agit de mieux repérer comment nous articulons nos pratiques générales, dont plus particulièrement celles relatives à l’autisme, avec le contexte et l’environnement actuels qui amènent de nouvelles demandes, voire de nouvelles injonctions. On peut penser bien sûr aux recommandations de bonnes pratiques, d’appels à projet ARS, de demandes des familles et d’associations de familles elles-mêmes, des demandes MDPH, des écoles etc… l’objectif de ce groupe de travail est de mettre en place des textes de référence qui s’adresseront à nos différents interlocuteurs, textes de base, bien sûr modulables selon les demandes. Ces textes permettront de mettre en relief un positionnement de la fédération respectant les abords pluriels liés à ce thème, tout en positionnant la fédération de manière cohérente et visible. Ils peuvent aussi permettre un appui aux équipes des différents CMPP si besoin.

**Quelques principes de base** : Il n’est pas nécessaire de réitérer ce que d’autres ont fait et font déjà très bien : des associations existantes de professionnelles, de familles et de fédérations (CAP, FFP, CNU, EFPA, RAAHP etc…). Par contre, nous n’hésiterons pas à les rencontrer dans un travail de lien et de travail en réseau pour s’informer de leurs réflexions. Nous tiendrons compte des différents écrits et positionnements antérieurs de la fédération (écrits relatif au troisième plan autisme par exemple ou bien au dernier événement concernant le projet de loi Fasquelle). Nous prendrons entre autre appui sur les ressources que la fédération nous transmettra en termes d’informations, soutenus par Anne et Gaël en lien avec le secrétariat de la FDCMPP.

**Du point de vue pratique**, des suggestions ont déjà été faites mais restent bien sûr à construire ensemble : élaborer un questionnaire pour interpeller l’ensemble des CMPP adhérant à la fédération, concernant la pratique de chacun sur la question de l’autisme plus particulièrement. Ce questionnaire permettra de recenser ce qui se fait et pourra déjà réunir un certain nombre de questions relatives à ce thème au plus près des équipes et du terrain. Dans son prolongement nous pourrons peut-être organiser avec la commission formation, une journée de réflexion sur l’autisme mais dans l’idée de « comment on fait » au niveau des équipes CMPP. (en questionnant ce que l’on entend par TSA, le diagnostic précoce, nos dispositifs, nos priorités….)

**Toujours du point de vue pratique,** nous communiquerons ensemble bien sûr par email, par audio conférence et nous ferons quelques réunions un peu plus dans le Sud de la France, peut-être pour faire connaître à nos parisiens et à d’autres, la belle région de la Drôme ; Valence pourrait être un point de chute fort agréable… parce qu’il faut aussi travailler et débattre avec plaisir et convivialité.

Bien à vous,

Denise Wohl, le 17.01.17